

Association Aix- Médiation

Médiation et Formations en Médiation

Hôtel de Maliverny - 33 rue Emeric David - 13100 Aix en Provence

04 42 96 49 17 ou 06 15 13 83 18 - Fax 04 42 96 25 41

aixmediation@wanadoo.fr

<http://www.aix-mediation.org>

FORMATIONS EN MEDIATION : Années 2010-2011

Centre adhérent de la FNCM (Fédération Nationale des Centres de Médiation)

L'Association Aix-Médiation a le plaisir de vous proposer les formations ci-dessous pour les années 2010-2011.

Cette année, l'Association, en partenariat avec les centres régionaux de formation des avocats des régions sud, propose des formations destinées d'une part aux personnes souhaitant découvrir la médiation et autres modes de règlement alternatifs des conflits, d'autre part aux personnes désirant se former (formations de base) ou désirant continuer à se former en tant que médiateur (formations de perfectionnement et formation continue).

Afin de garantir une qualité de formation à ces sessions de formation, les formations suivent le programme de formation recommandé par la Fédération Nationale des Centres de Médiation (FNCM) : toutes correspondent à un module de ce programme et à son cahier des charges : formations de base respectant l'intégralité des modules prévus, modules pour les médiateurs plus expérimentés respectant ceux prévus dans les programmes de formation d'approfondissement, de spécialisation et de formation continue de la FNCM.

Les sessions suivent naturellement la charte de Formation recommandée par la Fédération : entre autres critères, un formateur pour 12 participants maximum pour la quasi-totalité des sessions et obligatoirement pour les sessions pratiques, renommée des intervenants, pédagogie dynamique et innovante, vidéos, cas pratiques filmés,...

Les médiateurs en cours de formation ou en cours d'activité trouveront donc le moyen de continuer leur formation et de valider quelques modules.

Si vous désirez une information complète sur le programme de formation recommandé par la FNCM, les explications relatives à son fonctionnement ainsi que la liste détaillée des modules, nous vous invitons à consulter les documents 1 et 2 annexés en fin de page.

Toutes les formations présentes sont donc validées dans le cadre de la formation des médiateurs prévue par la FNCM. Ces modules sont également validés dans le cadre de la formation continue obligatoire des avocats (article 85 du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991). Ils sont éligibles au FIF-PL ou auprès de la plupart des Fonds de formation.

Pour une prise en charge par le FIF-PL, la demande de prise en charge doit être préalable à la journée de formation. Pour la valider, il sera INDISPENSABLE d'émarger la feuille de présence. Vous trouverez sur le site du FIF-PL les critères de prise en charge et l'imprimé de demande. Vous pouvez enregistrer votre demande de prise en charge sur le site du FIF-PL (cliquer sur "services en ligne" et laisser vous guider sur "l'espace adhérent") Vous pouvez également consulter "le suivi de votre demande de prise en charge", "le suivi de votre budget annuel", après avoir obtenu votre code d'accès personnel.

FIF-PL 35-37 rue Vivienne - 75083 Paris Cedex 02 Tél. : 01 55 80 50 00 Fax. 01 55 80 50 29
<http://www.fifpl.fr>

Enfin, précisons que l'association Aix-Médiation peut organiser d'autres sessions de Formations, d'initiation, d'approfondissement ou de perfectionnement, d'après le programme de la Fédération ou sur mesure, dans toute la France, pour particuliers, Entreprises ou Institutions, sur simple demande par mail ou téléphone au siège de l'Association ou par contact avec la personne responsable : Laurence Baradat (Tel 06 60 80 78 64 ou Mail : laubaradat@yahoo.fr)

Je vous souhaite bonne lecture de ces formations et reste dans le plaisir de vous accueillir.

Cordialement

Laurence BARADAT

Responsable de la Commission « Formation » à Aix Médiation

Vice-présidente de la FNCM, en charge de la Commission « Formation » de la Fédération

SYNTHESE DES FORMATIONS

1. Formations d'Initiation

18-19 Juin 2010	Formation d'initiation aux modes de résolution amiable des conflits : médiation, négociation, processus collaboratif	AIX
-----------------	--	-----

2. Formations de Base en Médiation

Oct. 2010 – Janv. 2011	Formation de Base	REGION PACA
Janvier – Juin 2011	Formation de Base	REGION CENTRE

3. Formations d'approfondissement ou de formation continue

26 Mars 2010	Promotion : Augmentez le nombre de médiations de votre Centre	PARIS
29 Mai 2010	Analyse de pratique et Livret de Formation du médiateur	AIX
11 Juin 2010	Formation VAE : Livret 1 et 2 de médiateur familial	AIX
24-25 Septembre 2010	Gestion des émotions en médiation	AIX
15-16 Octobre 2010	Droit ou Processus Collaboratif	AIX
26-27 Novembre 2010	Communication (I) Le Processus de Communication en Médiation	AIX
10-11 Décembre 2010	Communication (II) PNL (ou Méthode Gordon) et Médiation	AIX
20-21 Janvier 2011	Analyse de pratique : thème la gestion des personnes difficiles	AIX
Février 2011	Négociation	AIX

4. Formations de Spécialisation

Février 2011-Mai 2011	Médiation d'entreprise	AIX
Mars 2011-Mai 2011	Psychologie du couple et de la famille	AIX

1. FORMATIONS POUR LES PERSONNES QUI SOUHAITENT DECOUVRIR LA MEDIATION ET LES MODES ALTERNATIFS DE REGLEMENT DES CONFLITS :

Formation d'initiation aux modes de résolution amiable des conflits : médiation, négociation, processus collaboratif

Aix En Provence - **Vendredi 18 Juin 14h-19 h15 et Samedi 19 Juin 2010 9h-13h45**

Coût : 180 euros (150 euros avocat de moins de 5 ans de barre, adhérents Aix Médiation, personnes sans prise en charge)

Lieu de Formation : Aix en Provence, Hôtel de Maliverny, 33 rue Emeric David

Horaires : Ve. 18 juin 2010 **14 h-19 h** et Samedi 19 Juin **9h -14h**

Durée : 10 H de Formation

Réservations auprès d'Aix-Médiation par mail ou tel

Programme :

Ce séminaire est une formation d'initiation. Cette initiation est théorique et pratique : tous les thèmes abordés font l'objet de théorie, d'exercices pratiques et de jeux de rôles.

*** le concept de médiation, les principes fondamentaux, étendue**

Historique, définition, distinction avec notions voisines : arbitrage, conciliation, négociation

Présentation des divers types de médiation et de médiateurs

Structures et Organisation de la médiation en France et à l'étranger

*** La médiation : présentation du processus**

Les étapes de la médiation

*** Le médiateur : posture, déontologie, éthique, qualités**

Déontologie et éthique de la médiation, présentation des principes fondamentaux

*** Médiation et droit**

Présentation du cadre légal : textes en matière de médiation

*** La place de l'avocat dans la médiation**

Tous les thèmes ci-dessus feront l'objet de théorie et de mise en pratique sur un cas général de médiation

*** Sensibilisation aux techniques de communication : (théorie et exercices)**

L'écoute, la reformulation, processus de communication, entretiens

*** La négociation : différences avec la médiation (théorie et mise en pratique)**

*** Présentation du droit ou méthode collaborative (théorie et mise en pratique)**

Si le participant désire par la suite poursuivre la formation complète de médiateur, ce module lui validera d'ores et déjà un premier module de 10 heures

2. FORMATIONS DE BASE EN MEDIATION

Formation de Base en Médiation

Région PACA **Octobre 2010 – Janvier 2011**

60 heures répartis sur 5 fins de semaines

(vendredi après midi-samedi)

Session 1 : 1 et 2 Octobre

Session 2 : 22 et 23 Octobre

Session 3 : 18- 19 Novembre

Session 4 : 3 -4 Décembre

Session 5 : 7-8 Janvier

Coût : 1000 euros (possibilité de règlement échelonné sur chaque session)

Horaires : Vendredi **14h -19 h 15** et Samedi **9h-16h 45**

Lieu de Formation : Aix en Provence, Hôtel de Maliverny, 33 rue Emeric David

Réservations auprès d'Aix-Médiation par mail ou tel

Formation de Base en Médiation

Région Centre **Janvier -Juin 2011**

60 heures répartis sur 5 fins de semaines

(vendredi après midi-samedi)

Coût : 1000 euros

Lieu de Formation : Centre France

Réservations auprès d'Aix-Médiation par mail ou tel

Cette formation pourra être davantage axée sur le monde de l'entreprise, avec des exemples s'y rapportant.

Ces formations correspondent aux modules recommandés dans le programme de formation de base de la FNCM

Programme :

MEDIATION : CONCEPT et PROCESSUS

*** Le concept de médiation et les principes, étendue**

5h

- historique, définition, distinction avec notions voisines : arbitrage, conciliation, négociation
- présentation des divers types de médiation et de médiateurs
- structures et organisation de la médiation en France et à l'étranger
- déontologie et éthique de la médiation, présentation générale
- présentation du cadre légal

*** Le processus en médiation (méthodologie) et le médiateur**

20 h

*** Le processus / méthodologie**

- la pré-médiation, ou les contacts avant la médiation
- l'introduction ou la pose du cadre
- l'identification des questions à débattre
- le développement (détail) et notamment négociation raisonnée et recherche des besoins
- la recherche de solutions : solutions et créativité, accompagner le changement
- l'accord : pérennisation, rédaction du protocole, sécurité juridique, homologation, jurisprudence
- La clôture de la médiation,, le suivi,
- les limites de la médiation

*** Le médiateur : posture, déontologie, éthique, pouvoir, qualités**

- la déontologie et l'éthique en pratique
- confidentialité, impartialité, la neutralité, l'indépendance, sans pouvoir de décision
- la fonction de tiers, la posture de médiateur
- le pouvoir du médiateur
- développement des qualités du médiateur

MEDIATION ET DROIT

- * **Cadre légal de la médiation :** 5h
- * **Droit et jurisprudence régissant la médiation**
procédure, conventions, formulaires
- * **L' accord : rédaction, sécurité juridique, homologation, clause de médiation**
- * **La place de l'avocat dans la médiation**
- * **Droit collaboratif** 5h

NEGOCIATION 5h

- * **La négociation : définition, explication, méthodes.**
 - définition, explications, méthodes
 - techniques de négociation ou de gestion et résolution des conflits, notamment la négociation raisonnée, la théorie des jeux...

COMMUNICATION ET RELATIONNEL 10 h

- * **Techniques de communication fondamentales en médiation**
 - la reformulation, synthèse, recadrage
 - techniques d'entretien, entretiens communs et individuels
- * **Communication en général (le processus de communication)**
 - le message, le schéma de communication
 - le contenu et la relation, le fond et la forme
 - que veut dire bien communiquer ? Comment bien communiquer ?
 - Le vocabulaire du médiateur et des médiés
 - approche de la « communication non violente »

PSYCHOLOGIE 5 h

- * **Le Conflit**
 - le conflit : causes et réactions au conflit
 - la communication en situation de conflit
 - psychologie de la personne en conflit
 - le médiateur et le conflit
 - Le médiateur et la médiation, les styles de médiation, de gestion du conflit
- * **Emotion et gestion des émotions**
 - les émotions en médiation
 - la gestion des émotions et la prise de recul
 - les émotions du médiateur

PROMOTION DE LA MEDIATION 5h

- * **Actions de communication et de promotion de la médiation**
 - développer une association, un service de médiation
 - augmenter le nombre de médiations

Lors de la Formation « de Base », tous les thèmes ci-dessus sont abordés et explicités afin de donner aux participants un socle solide de connaissances de base. De fait, l'objectif est qu'au terme de cette formation de base, tout participant soit en capacité de débiter et d'effectuer des médiations.

Une supervision et/ou des co-médiations sont cependant conseillées en début de pratique. Certains de ces thèmes étant complexes ou longs à maîtriser, ils devront être approfondis dans des sessions spécifiques du cycle d'approfondissement.

Il est possible d'organiser d'autres sessions de Formations de Base, sur toute la France, en Entreprise ou en Institutions. Merci de formuler votre demande par mail ou téléphone au siège de l'Association ou par contact avec la personne responsable : Laurence Baradat (Tel 06 60 80 78 64 ou mail laubaradat@yahoo.fr)

3. FORMATIONS D'APPROFONDISSEMENT EN MEDIATION (OU FORMATION CONTINUE DES MEDIATEURS EXPERIMENTES)

Ces Formations valident les modules correspondant du cycle d'approfondissement de la FNCM ou ceux de la formation continue des médiateurs.

Formation Promotion de la médiation : « augmentez le nombre de médiations de votre Centre »

Paris, **Ve. 26 mars 2010**, 14h - 18h30 **4h30 de formation** 60 euros

Lieu de Formation : ICP-IFOMENE, 21 rue d'Assas, Paris 6^e

Réservations par mail à fncm-mediation@yahoo.fr ou à Aix Médiation par mail ou tel

Lors de cette formation, seront exposés le rôle des centres et de leurs membres : quelle organisation possible pour une meilleure efficacité dans la promotion ?

Cette formation se veut totalement concrète, recherchant quels moyens réels, efficaces et directement applicables sur le terrain, existant dans la région de chaque participant, peuvent être sollicités pour développer le recours à la médiation conventionnelle et judiciaire.

La formation vise à ce que chaque participant ressorte avec un document pratique et concret des actions à réaliser.

Elle sera émaillée par les interventions de présidents ou responsables de centres de médiation charge de la promotion (Poitiers, Montluçon, Paris-Ile de France, Aix en Provence, Bayonne, ...) qui exposeront leurs expériences, tant les réussites que les actions moins pertinentes.

Un Support de formation pratique et un DVD comportant trois médiations (familiale, sociale et commerciale) seront remis à chaque participant pour servir de support aux actions d'information auprès des différents publics

Ce module de 4 heures 30 valide pour ce temps correspondant le module « Promotion » du cycle d'approfondissement.

Formation en Analyse de pratique et Livret de Formation du médiateur

Aix En Provence **Samedi 29 mai 2010** 9h-17h **7H de Formation**

Coût : 60 euros Apporter un Pic-nic

Lieu de Formation : Aix en Provence, Hôtel de Maliverny, 33 rue Emeric David, Pic nic au Pied de la Sainte Victoire

Réservations auprès d'Aix-Médiation par mail ou tel

Programme :

Après un temps d'analyse de pratique, les participants seront conviés à un pic-nic au Tholonet, au pied de la Sainte Victoire.

Ce moment convivial sera mis à profit pour expliquer le fonctionnement du Livret du Médiateur et permettre à chacun, sous forme ludique, de remplir son propre livret détaillant son parcours de formation en médiation : formations effectuées, formations envisageables.

Prévoir un Pic-Nic !

Ce module de 7 heures valide pour ce temps correspondant le module « Analyse de Pratique » du cycle d'approfondissement ou de la formation continue des médiateurs.

Formation VAE : Livret 1 et 2 de médiateur familial

Aix En Provence **Ve. 11 Juin 2010** 10h-19h **10 H de Formation**

Coût : 180 euros (150 euros adhérents Aix Médiation, personnes sans prise en charge)

Lieu de Formation : Aix en Provence, Hôtel de Maliverny, 33 rue Emeric David

Réservations auprès d'Aix-Médiation par mail ou tel

La Session comprend 8 H de formation sur place et **2 Heures pour chaque participant** de relecture et commentaire de son propre livret après la session

Programme :

Cette formation est destinée aux personnes désireuses de passer l'examen de médiateur familial par la voie de la VAE.

Lors de cette session, les participants seront invités à remplir de façon pratique leurs livrets 1 et 2 préalables à l'examen.

Chaque paragraphe de chaque livret fera l'objet d'explications et de commentaires afin que chaque participant puisse saisir « l'esprit » de cet examen en médiation familiale et s'en imprégner pour remplir au mieux ses livrets.

Afin d'optimiser le travail lors de la session, il est recommandé aux participants de se munir d'exemplaires de chaque livret (surtout si cet examen a déjà été présenté) et de réfléchir par avance à des expériences de médiations réalisées.

Les participants pourront après la session, solliciter une relecture et des commentaires de leur propre livret achevé.

Ce module de 10 heures correspond au module « VAE » du cycle de spécialisation en médiation familiale.

Formation Psychologie et Médiation : gestion des émotions en médiation

Aix En Provence **24 - 25 Septembre 2010** **10 H de Formation**

Coût : 180 euros (150 euros avocats de moins de 5 ans de barre, adhérents Aix Médiation, personnes sans prise en charge)

Lieu de Formation : Aix en Provence, Hôtel de Maliverny, 33 rue Emeric David

Horaires : Ve. 24 Sept 2010 **14 h - 19 h 15** et Samedi 25 Sept **9h-13 h 45**

Réservations auprès d'Aix-Médiation par mail ou tel

Programme :

L'émotion, c'est la base en Médiation. C'est ce qui va permettre d'aller plus loin, d'accéder à ce qui n'est pas dit, de construire des solutions.

La gestion des émotions est dès lors un outil capital pour le médiateur et ce d'autant plus lorsqu'ils deviennent difficiles.

Lors de cette session, seront abordés de façon approfondie les émotions et la gestion des émotions en Médiation .

- émotions et sentiments, définitions
- les émotions en médiation : identification, analyse, expression, acceptation, recul, émotions et CNV ...
- la gestion des émotions et la prise de recul
- les émotions du médiateur
- personnes difficiles et émotions

Ce module de 10 heures correspond et valide le module « Emotions » du cycle d'approfondissement .

Formation au « Droit » ou Processus Collaboratif

Aix En Provence **15 et 16 Octobre 2010** **10 H de Formation**

Coût : 180 euros (150 euros avocats de moins de 5 ans de barre, adhérents Aix Médiation, personnes sans prise en charge)

Lieu de Formation : Aix en Provence, Hôtel de Maliverny, 33 rue Emeric David

Horaires : Vendredi **14h -19 h 15** et Samedi **9h-13 h 45**

Réservations auprès d'Aix-Médiation par mail ou tel

Programme :

Le processus collaboratif en droit de la famille (Collaborative Law), tel que décrit par l'Association des Praticiens en France est « un nouveau mode alternatif de règlement des conflits familiaux. Il est originaire des Etats-Unis et son essor exponentiel notamment dans les pays anglo-saxons et maintenant en Europe est un des phénomènes les plus marquant du droit de la famille de ces vingt cinq dernières années.

Le droit de la famille collaboratif propose une solution reposant sur l'implication des parties, pour rechercher avec leur avocat respectif une solution constructive et apaisante à leurs différends dans le respect de chacun.

Deux personnes qu'un différend familial oppose, choisissent chacune un avocat formé au droit collaboratif. Le rôle de l'avocat est de fournir un conseil et de représenter son client dans la recherche d'une solution constructive en se focalisant sur la négociation et une approche consensuelle. Pendant toute la durée du processus de droit collaboratif, les clients s'engagent à ne pas recourir au juge pour régler leur différend, sauf en cas d'accord. Avec leur avocat respectif, ils établissent un calendrier de réunions à quatre. Un expert ou plusieurs experts, choisis en commun par les parties, interviennent pour les aider dans leur décision. Il s'agira par exemple d'un pédopsychiatre, d'un expert comptable, un notaire ou un fiscaliste ou tout autre intervenant jugé adéquate.

De manière plus novatrice, le droit collaboratif repose sur une entente de désistement. Cette entente signifie que les deux avocats et les experts instruits s'engagent à tous se décharger complètement et irrévocablement du dossier dans l'hypothèse où il apparaît qu'une des parties a saisi le juge de manière non consensuelle, ou que le processus est mis en œuvre de mauvaise foi ou abusivement. Les intervenants qui sont tenus à une obligation de confidentialité, ne pourront plus d'aucune manière intervenir directement ou indirectement dans la défense des intérêts d'aucune des parties. En cas de blocage, l'entente de désistement incite les protagonistes à rechercher en équipe la meilleure solution, parfois hors des cadres juridiques habituellement définis et en faisant preuve de créativité pour conserver les acquis et éviter de faire échouer tout le processus.

La responsabilité première de l'avocat est envers son client, mais sa mission s'insère dans un travail d'équipe, où tous les intervenants sont centrés sur la recherche d'un accord. Outre un rôle de conseil et de négociateur, l'avocat intervient en amont du processus en déterminant avec son client ses priorités essentielles, qu'il lui rappellera en périodes de doutes ou de crises génératrices de situations de blocage et d'agressivité.

Le droit collaboratif est généralement considéré tant par les avocats le pratiquant que par les clients comme un mode de résolution des conflits engendrant un très fort taux de satisfaction et de réussite, ce qui explique d'ailleurs son développement exponentiel. En raison de la formation des avocats en droit collaboratif, de la déontologie et des garanties l'entourant, il est bien reçu par le monde judiciaire qui voit en lui une alternative sérieuse au contentieux dans le respect des droits des parties et de leurs intérêts.

Le droit collaboratif peut être d'application immédiate pour les litiges de droit familial interne ou transnationaux. Il présente une alternative globale et constructive à la solution judiciaire et permet de répondre au changement de mentalité important qui caractérise les conflits familiaux depuis plusieurs décennies. »

Cette session de 10 heures présentera le droit collaboratif, ses principes, son déroulement, les outils nécessaires pour le pratiquer.

Ce module de 10 heures correspond et valide pour ce temps correspondant le module « droit collaboratif » dans « Médiation et droit » du cycle de formation de base ou d'approfondissement. .

Un cycle de formation en Communication sera mis en place sur deux mois continus :

Formation Communication (I) : Le Processus de Communication en Médiation

Aix En Provence **26 – 27 Novembre 2010** **10H de Formation**

Coût : 180 euros (150 euros avocats de moins de 5 ans de barre, adhérents Aix Médiation, personnes sans prise en charge)

Lieu de Formation : Aix en Provence, Hôtel de Maliverny, 33 rue Emeric David

Horaires : Vendredi **14 h-19 h 15** et Samedi **9h-13h 45**

Réservations auprès d'Aix-Médiation par mail ou tel

Le médiateur , c'est avant tout des mots. C'est un véritable travail autour des mots du médiateur auquel vous serez conviés.

Programme :

*** Communication en général (le processus de communication)**

- le schéma de communication simple
- le contenu et la relation, le fond et la forme
- que veut dire bien communiquer ? Comment bien communiquer ?
- les mots qui font du bien, les mots qui font du mal
- Le vocabulaire du médiateur : étude, fonctions et applications pratiques en médiation
- le vocabulaire des médiés : étude et applications pratiques en médiation
- l'évolution dans la qualité d'expression des médiés : outils
- la place de la communication en médiation
- le schéma de communication approfondi de la médiation

Formation technique de Communication en Médiation (II) : Methode « Gordon » ou Communication Non-Violente

Aix En Provence **10-11 Décembre 2010** **10H de Formation**

Coût : 180 euros (150 euros avocats de moins de 5 ans de barre, adhérents Aix Médiation, personnes sans prise en charge)

Lieu de Formation : Aix en Provence, Hôtel de Maliverny, 33 rue Emeric David

Horaires : Vendredi **14 h-19 h 15** et Samedi **9h-13h45**

Réservations auprès d'Aix-Médiation par mail ou tel

Sera abordée une technique précise de communication et ses applications pratiques en médiation : méthode Gordon ou communication non violente

Ces modules de 10 heures correspondent et valident pour ce temps correspondant les modules «Communication » du cycle de perfectionnement ou de formation Continue.

Formation Analyse de pratique : thème : « la gestion des personnes difficiles »

Aix En Provence **20 -21 Janvier 2011** **10H de Formation**

Coût : 180 euros (150 euros avocats de moins de 5 ans de barre, adhérents Aix Médiation, personnes sans prise en charge)

Lieu de Formation : Aix en Provence, Hôtel de Maliverny, 33 rue Emeric David

Horaires : Vendredi **14h -19 h 15** et Samedi **9h-13h 45**

Réservations auprès d'Aix-Médiation par mail ou tel

Programme :

Il s'agit d'une session d'analyse de pratique sur un thème précis : la gestion des personnes difficiles. A partir de cas apportés par les formateurs et les participants, seront abordés les aspects théoriques et pratiques de la gestion des personnes difficiles en médiation.

En raison de l'apport théorique, cette session d'analyse de pratique se déroulera sur deux journées et bénéficiera de l'apport de médiateurs expérimentés.

Ce module de 10 heures valide pour ce temps correspondant le module « Analyse de Pratique » du cycle d'approfondissement ou de la formation continue des médiateurs.

Formation Négociation

Aix En Provence

Février 2011

10H de Formation

Coût : 200 euros (170 euros avocats de moins de 5 ans de barre, adhérents Aix Médiation, personnes sans prise en charge)

Lieu de Formation : Aix en Provence, Hôtel de Maliverny, 33 rue Emeric David

Horaires : Vendredi **14h -19 h 15** et Samedi **9h-13h 45**

Réservations auprès d'Aix-Médiation par mail ou tel

Ces modules de 10 heures correspondent et valident pour ce temps correspondant les modules «Communication » du cycle de perfectionnement ou de formation Continue.

4. FORMATIONS DE SPECIALISATION PREVUES DE SEPTEMBRE 2010 à JUIN 2011

Un cycle complet de formation en Médiation d'entreprise sera mis en place sur quatre mois continus (5 sessions). Les participants peuvent choisir de suivre une ou plusieurs sessions selon leur choix. Il est indispensable d'avoir suivi une Formation de Base en médiation pour pouvoir s'inscrire à la totalité du cycle.

Formation Médiation d'entreprise

Aix En Provence **Janvier 2011-Juin 2011** **50 heures**

Durée : 50 H de Formation sur 5 sessions de 10 h

Coût par session : 200 euros par session (170 euros avocats de moins de 5 ans de barre, adhérents Aix Médiation, personnes sans prise en charge)

Coût pour la formation complète : 900 euros la formation complète (750 euros avocats de moins de 5 ans de barre, adhérents Aix Médiation, personnes sans prise en charge) (possibilité de règlement échelonné sur chaque session)

Lieu de Formation : Aix en Provence, Hôtel de Maliverny, 33 rue Emeric David

Horaires : Vendredi **14h-19 h 15** et Samedi **9h-13h 45**

Réservations auprès d'Aix-Médiation par mail ou tel

Session 1 : 4-5 Février 2011

Session 2 : 4-5 Mars 2011

Session 3 : 1-2 Avril 2011

Session 4 : 6-7 Mai 2011

Session 5 : 27-28 Mai 2011

Programme

5 Sessions de 10 Heures

L'esprit de la médiation d'entreprise (philosophie et éthique)

CONFLITS AU SEIN DE L'ENTREPRISE

- * conflits inter-individuels au sein de l'entreprise 20 h
 - harcèlement moral
 - changement et accompagnement au changement dans l'entreprise
 - approche centrée sur la personne dans la vie de l'entreprise
- * conflits individuels du travail 10 h
 - conflits collectifs du travail

CONFLITS ENTRE ENTREPRISES

- * négociations entre entreprises 10 h
- * médiations entre entreprises 10 h
 - médiation d'entreprise et analyse systémique
 - styles de médiation d'entreprise (notamment « Harvard style mediation »)

Ce module de 50 heures valide pour ce temps les modules correspondants en médiation d'entreprise.

Pour la Médiation Familiale, un cycle de formation en psychologie du couple est proposé sur trois sessions consécutives :

Formation en Psychologie du couple et de la famille

Aix En Provence **Février –Mai 2011 18H ou 30 H de Formation sur 3 sessions**

Coût : 80 euros par session pour les sessions du vendredi uniquement (**60 euros** avocats de moins de 5 ans de barre, adhérents Aix Médiation, personnes sans prise en charge)

ou 150 euros pour les sessions du vendredi et du samedi (**130 euros** avocats de moins de 5 ans de barre, adhérents Aix Médiation, personnes sans prise en charge)

Lieu de Formation : Aix en Provence, Hôtel de Maliverny, 33 rue Emeric David

Horaires : Vendredi **13h30-19 h** (**Sessions Théoriques uniquement**)

ou Vendredi **13h30-19 h** et Samedi **9h-13h30** (**sessions théoriques et pratiques**)

Réservations auprès d'Aix-Médiation par mail ou tel

Programme :

Ces sessions s'adressent et sont ouvertes à toute personne ou professionnel du champ de la famille (avocat, juge, médiateur, assistante sociale, psychologue, médecin...) intéressé par le thème.

Chaque session comporte deux parties : un versant plutôt théorique le vendredi après midi, un versant plus pratique recherchant les implications en médiation familiale avec cas pratiques et simulations le samedi matin.

Cette formation vise à donner les connaissances psychologiques indispensables à tout professionnel travaillant dans le champ de la famille.

Psychologie de la personne et du couple

- Sa naissance, sa vie, sa mort
- dynamique de la rupture du couple
- les crises de la vie
- psychologie du couple et médiation (Samedi)

Psychologie de l'enfant et médiation

- développement général et psychoaffectif de l'enfant
- Besoins selon les âges
- Résidence alternée
- l'aliénation parentale
- Place de l'enfant en médiation, entretiens pratiques avec les enfants (Samedi)

Psychologie du père et de la mère, la fonction maternelle et paternelle

- la fonction maternelle, le lien mère enfant
- la fonction paternelle, le lien père enfant
- fonctions parentales et médiation (Samedi)

Ce module de 30 heures valide pour ce temps correspondant les modules « psychologie du couple et de la famille » du cycle de spécialisation en médiation familiale.

Il est possible d'organiser d'autres sessions de Formations, d'initiation, d'approfondissement ou de perfectionnement, ou sur mesure sur toute la France, pour particuliers, en Entreprise ou en Institution, sur simple demande par mail ou téléphone au siège de l'Association ou par contact avec la personne responsable : Laurence Baradat (Tel 06 60 80 78 64 ou Mail : laubaradat@yahoo.fr)

SYNTHESE DES FORMATIONS

1. Formations d'Initiation

18-19 Juin 2010	Formation d'initiation aux modes de résolution amiable des conflits : médiation, négociation, processus collaboratif	AIX
-----------------	--	-----

2. Formations de Base en Médiation

Oct. 2010 – Janv. 2011	Formation de Base	REGION PACA
Janvier – Juin 2011	Formation de Base	REGION CENTRE

3. Formations d'approfondissement ou de formation continue

26 Mars 2010	Promotion : Augmentez le nombre de médiations de votre Centre	PARIS
29 Mai 2010	Analyse de pratique et Livret de Formation du médiateur	AIX
11 Juin 2010	Formation VAE : Livret 1 et 2 de médiateur familial	AIX
24-25 Septembre 2010	Gestion des émotions en médiation	AIX
15-16 Octobre 2010	Droit ou Processus Collaboratif	AIX
26-27 Novembre 2010	Communication (I) Le Processus de Communication en Médiation	AIX
10-11 Décembre 2010	Communication (II) PNL (ou Méthode Gordon) et Médiation	AIX
20-21 Janvier 2011	Analyse de pratique : thème la gestion des personnes difficiles	AIX
Février 2011	Négociation	AIX

4. Formations de Spécialisation

Février 2011-Mai 2011	Médiation d'entreprise	AIX
Mars 2011-Mai 2011	Psychologie du couple et de la famille	AIX

Annexes :

1. La formation du médiateur telle que validée par la FNCM (Fédération Nationale des Centres de Médiation)
2. Le livret du Médiateur